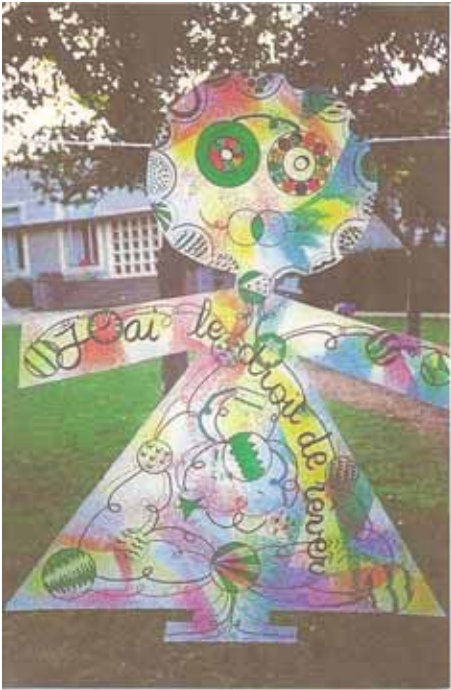


DROITS DE L'ENFANT et ENCRE-VAPO

Jean Le Gal

Introduction



Gloria (Brésil) RIDEF 1992



Schoolstar Séoul Novembre 2009

« *Encre-vapo* » pourquoi ce nom bizarre qui a fait maintenant le tour du Monde, de notre modeste école de Ragon à Rezé en France, au Brésil, au Canada, à la Suède, en passant par la Roumanie, la Corée du Sud, le Sénégal... Tout simplement parce que c'est ainsi que ses enfants créateurs l'ont appelée.

Née des relations internationales, il était dans notre logique de coopération qu'elle y retourne pour que d'autres enfants prennent plaisir à magnifier les dessins nés de leur expression libre.

Elle doit beaucoup à Elise Freinet qui nous a initiés à l'Art enfantin, à Claudius Chaveau, directeur de la PEBEO¹, qui nous a offert généreusement les produits nécessaires à nos ateliers et à Maurice Carême qui nous a demandé d'illustrer les poésies de son recueil *Le Moulin de papier*.

Mais elle est d'abord le fruit de la créativité artistique, matérielle et institutionnelle des enfants qui est un des principes fondamentaux sur lesquels s'appuie la pédagogie Freinet.



Ousseynou (Sénégal) RIDEF 2010

I. VERS L'ENCRE-VAPO AVEC LE MOULIN DE PAPIER

L'illustration de *Le Moulin de papier*

En cette année 1973, notre classe de perfectionnement correspond avec une classe de Belgique, celle de notre ami Arthur Hecq, membre de la Commission internationale de l'enseignement spécialisé. Un jour, il nous envoie plusieurs recueils de poèmes, dédiés par Maurice Carême. C'est une grande joie et un honneur pour nous car les poésies de Maurice Carême nous les aimons. Nous en avons même mis une en musique. Comment le remercier ? Nous décidons, au conseil, de lui envoyer une lettre collective où nous lui racontons notre vie. Nous l'accompagnons de quelques poèmes, de dessins et de notre journal *Le Bon Vent*. J'y ajoute deux numéros de *Créations*, la revue du Groupe de recherche Art et Poésie, que j'anime au sein du Groupe départemental de l'Ecole moderne. Maurice Carême nous offre en échange deux nouveaux recueils et un poème inédit pour *Créations*. Les liens sont établis entre le poète et les enfants.

L'ELEPHANT BLANC

Marianne avait un éléphant,
Un petit, naturellement,
Petit, mais si joli à voir
Quand elle l'ôtait du tiroir.

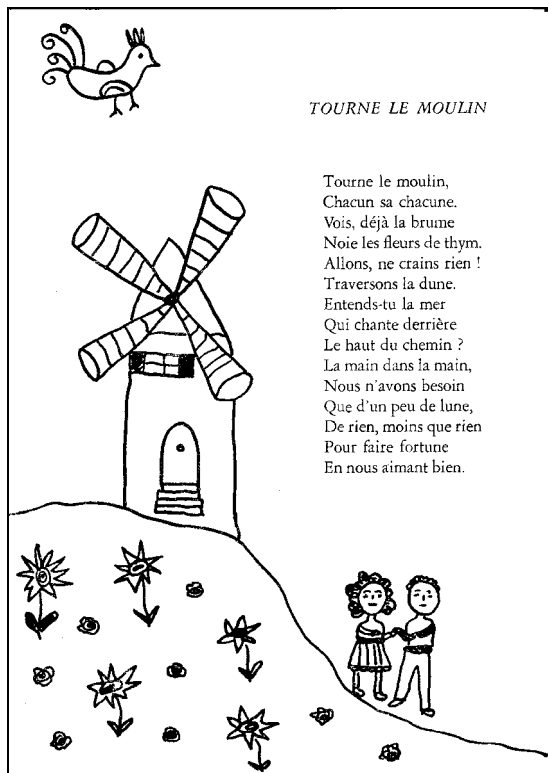
Et il la regardait longtemps,
Tendrement, naturellement.
Et essayait de comprendre
Pourquoi il fallait tant apprendre.

Cet éléphant était charmant
Et tout blanc, naturellement.
Marianne le faisait asseoir
Quand elle écrivait son devoir.

Lui savait ce qu'un éléphant
Doit savoir, naturellement.
Il ne savait pas qu'un enfant
N'est pas, hélas ! un éléphant.

Et un jour, c'est l'inattendu ! Il nous demande d'illustrer *Le Moulin de papier*¹ qu'il s'apprête à publier, parce qu'il a « été séduit par l'originalité foncière des dessins de la classe ». C'est là un défi qui va nous engager pour une longue durée.

Au conseil, je fais part de la demande de Maurice Carême. Je lis quelques poèmes du manuscrit et je précise que nous devons créer en noir et blanc avec différentes techniques que nous n'avons pas utilisées depuis longtemps dans nos ateliers, la couleur ayant pris le pas sur la recherche graphique. A l'unanimité, les enfants s'engagent sans se soucier des difficultés de l'entreprise. Je ne peux que me plier aux décisions du conseil : autogestion oblige !²



TOURNE LE MOULIN

Tourne le moulin,
Chacun sa chacune.
Vois, déjà la brume
Noie les fleurs de thym.
Allons, ne crains rien !
Traversons la dune.
Entends-tu la mer
Qui chante derrière
Le haut du chemin ?
La main dans la main,
Nous n'avons besoin
Que d'un peu de lune,
De rien, moins que rien
Pour faire fortune
En nous aimant bien.

Je propose de démarrer ensemble par le premier poème. Nous le lisons, nous en parlons et chacun crée un dessin.

Pendant ce temps, je sors les vieilles « boîtes à outils » des armoires : porte-plumes et encre de chine, gravure sur lino, gravure sur zinc, carte à gratte, drawing-gum...

Chacun choisit sa technique. Je donne quelques conseils. Les tâtonnements, qui apporteront peu à peu la maîtrise de la technique, commencent.

Nous soumettons nos premiers essais à Maurice Carême qui opte pour le tracé des dessins à la plume, à l'encre de chine.

Voilà donc le porte-plume, mis au musée de notre histoire pédagogique, réhabilité.

¹ CARÊME Maurice, *Le moulin de papier*, 14 avenue Nellie Melba, 1070 Bruxelles, 1973.

² LE GAL Jean, *Le maître qui apprenait aux enfants à grandir. Un parcours en pédagogie Freinet vers l'autogestion*, Co-édition, éditions libertaires, éditions ICEM, 2007.

Pendant un mois, chaque enfant va choisir les poèmes qu'il préfère et tenter de créer des graphismes originaux pour les mettre en valeur. Mais le porte-plume est un outil rebelle pour les apprentis et la plume semble prendre plaisir à laisser une tache indélébile sur le dessin presque achevé. Dure épreuve ! Enfin nos créations sont soumises au verdict du poète. Son enthousiasme est la récompense de tous nos efforts... et un encouragement à poursuivre l'expression libre et la recherche graphiques.

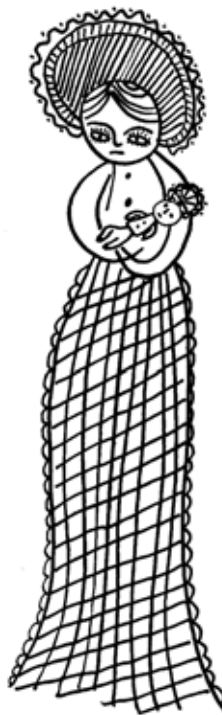
JE BERCE MON ENFANT

La mer berce ses voiles;
Les horloges, le temps
Et la nuit, ses étoiles.
Et moi, le cœur content,
Je berce mon enfant.

Les blés bercent le vent ;
Les allées, leurs bouleaux
Et le ciel, ses oiseaux.
Et moi, pluie ou beau temps,
Je berce mon enfant.

Le pré berce les sources,
Le val berce l'étang ;
La forêt bleue, ses mousses.
Et moi, tranquille et douce,
Je berce mon enfant.

Endormez-vous, oiseaux,
Etangs, sources et vents,
Etoiles et bouleaux.
Regardez : mon enfant
Dort aussi maintenant.



La naissance d'une technique : l'encre-vapo

Le dessin au trait, sur un bloc steno, qui m'avait accompagné de ma première classe Freinet aux Couëts en Bouguenais à ma classe de perfectionnement de Ragon, retrouve toute sa place. Dès qu'il dispose d'un peu de temps, chacun peut dessiner librement. Suivant les conseils d'Elise Freinet, je demande aux enfants que tous les éléments du dessin participent de la même « histoire » qui fournit la trame affective. Cela nous amène à lier expression graphique et expression orale. Chaque enfant, sur son bloc, écrit l'histoire sous son dessin. Ces textes peuvent être présentés lors des séances de lecture des textes libres. Ils font généralement une grande place à l'imagination. J'entoure les graphismes originaux, ainsi, peu à peu, chacun se crée un vocabulaire graphique personnel. « *Il faut que le trait chante* » nous dit notre ami Jean Mingam, artiste nantais, avec qui nous avons de nombreux échanges. Etre attentif à « l'élément décoratif », toujours poursuivre la recherche, ne pas se contenter des premiers jets, c'est le message d'exigence qu'Elise Freinet m'avait transmis lors de mes premiers tâtonnements. « *Les éléments décoratifs inventés par l'enfant donnent toujours beaucoup de richesse aux dessins* ».

Nous nous programmons parfois des « moments collectifs de création » durant lesquels une musique douce constitue notre univers sonore. Chacun peut alors dessiner librement, écrire un poème, inventer un conte... ou rêver. Je dessine ou j'écris, moi aussi, durant ce temps. C'est un moment étonnant où chacun est dans sa solitude mais pleinement conscient de la présence des autres dont il sent la chaleur affective. Après le temps de la solitude, vient le temps du partage. Dans un silence attentif, chacun peut, s'il le désire, lire sa poésie, son conte, raconter son dessin ou son rêve... Le psychanalyste Charles Baudoin³, qui avait incité Freinet à faire écrire leurs rêves aux enfants, écrivait que « *nous sommes enclin à penser que le caractère d'exercice collectif contribue à l'efficacité de cette manière d'extérioriser la fantaisie. Ces rêveries intimes sont traitées ici comme des choses qui ont cours dans la vie commune, cela seul doit déjà les détendre, les alléger d'une part de la secrète culpabilité qui les chargeait. Ainsi chez certains primitifs, l'individu raconte ses rêves devant les tribus* ».

Je relance aussi le dessin au tableau et le psycho-grapho-drame (voir en annexe 2) que j'avais abandonnés et qu'aucun de ces enfants n'a donc expérimentés. Chaque enfant, à son tour, s'empare du tableau durant le temps des activités personnelles qui comprend aussi les récréations. Puis, le soir, avant le conseil de bilan, il raconte son histoire.

Les réflexions, les commentaires, les questions, constituent des facteurs d'exigence qui contribuent à l'enrichissement du dessin original. Ensuite, l'histoire est jouée en jeu dramatique et le dessin s'anime. Puis vient le temps du psycho-grapho-drame. Nous retrouvons ici la dimension thérapeutique déjà notée par Charles Baudoin.

³ Charles BAUDOIN, *L'âme enfantine et la psychanalyse*, Genève, Delachaux et Niestlé, 1951.

Les dessins au trait deviennent de plus en plus riches. Les enfants les reproduisent pour les rehausser de couleurs dans nos ateliers : gouache, feutres, encres... Un jour, sans doute pour échapper aux strictes consignes fonctionnelles de nos ateliers élaborées au conseil, un enfant prend un vaporisateur, qui nous sert à pulvériser du fixatif sur les dessins aux craies d'art, et vaporise son dessin colorié aux feutres, avec des encres colorex. Un seul vaporisateur pour plusieurs flacons d'encres, le jaune en est devenu vert. Mais l'effet est magique. Au conseil, nous décidons de donner un avertissement au transgresseur mais de poursuivre sur la voie qu'il nous a ouverte. Nous créons un atelier permanent de vaporisation. Nous achetons plusieurs vaporisateurs et, après un entretien avec C. Chaveau, nous n'utilisons plus que des encres primaires. Une règle impérative : un vaporisateur pour chaque couleur.

Nous sommes tous des apprentis dans ce nouvel atelier. Il nous faut perfectionner la technique et l'organisation, créer de nouveaux outils et élaborer des règles fonctionnelles. Les premiers tâtonnements sont laborieux mais les enfants sont très motivés. Je suis très attentif aux incidents qui provoquent des heurts et des perturbations dans cet atelier qui réclame calme et attention.

Chaque incident, chaque accident, est analysé au conseil. Chaque soir, les nouvelles créations sont présentées, les nouvelles initiatives étudiées. C'est ainsi que nous nous lançons dans la pratique des caches au moment de la vaporisation. Nous inventons, chemin faisant, une boîte lumineuse pour tracer des caches correspondant aux graphismes du dessin. Pour préparer ses caches, l'enfant pose son dessin sur le verre et sur la feuille de dessin un papier plus épais. Par transparence, il peut ainsi tracer les parties qu'il va découper avec un cutter et des ciseaux. Cette activité demande de la minutie tant pour tracer les contours des calques que pour les découper. Certains ayant des difficultés, nous mettons en place un système d'entraide. Après quelques accidents de vaporisation, nous inventons une boîte à vaporiser pour protéger les tables. Elle sera construite par un père d'élève menuisier.

Les compétences grandissant, nous nous engageons dans la création de nouvelles couleurs. Chaque enfant, à l'aide d'un compte-goutte peut créer lui-même ses propres couleurs et leurs nuances dans des petits pots mis à sa disposition. Ce qui nous amène à encore plus de rigueur dans l'utilisation des encres et des vaporisateurs : un vaporisateur par couleur ; un seul enfant à l'atelier vaporisation.

Nous tenons Elise Freinet au courant de nos tâtonnements et de nos réussites. Elle nous encourage à poursuivre nos recherches. Maurice Carême, à qui nous envoyons quelques dessins, nous propose d'insérer un original en couleur dans chacun des 25 exemplaires qui vont être offerts. *Le Moulin de papier* a été retenu par un jury d'écrivains et de pédagogues pour figurer à l'exposition internationale des meilleurs livres pour enfants de l'année 1973, organisée par la Bibliothèque Internationale de la Jeunesse à Munich. Il nous invite à y participer avec nos créations à l'encre-vapo. Après l'exposition, nous recevons une lettre de la responsable de l'exposition : *Tout le monde a admiré les belles illustrations, surtout la presse, la télévision. Monsieur Carême est également très heureux... Nous garderons vos dessins et vous prions de bien vouloir autoriser la Bibliothèque Internationale de la Jeunesse de profiter d'une autre manière de ces charmants travaux.*

L'Encre-vapo a pris son envol international porté sur les ailes du *Moulin de papier*.



Un dessin accompagnant *Le Moulin de papier*

Notre technique est maintenant fonctionnelle et elle ne variera plus guère au fil des années, du moins dans notre classe.

1. L'enfant choisit une feuille de papier couché et retrace son projet de dessin à l'encre de chine. Il procède ensuite à la recherche d'éléments graphiques qui vont enrichir son dessin original.
2. A l'atelier des feutres, il colorie ses graphismes, en respectant ses traits et en recherchant une harmonie de couleurs qui lui soit propre.
3. A l'atelier vaporisation, il prépare ses caches puis vaporise soit en utilisant seulement les couleurs primaires soit en créant de nouvelles couleurs.



Elle tient désormais une place importante dans l'expression artistique de notre classe. Au fil des années, nous recevons des commandes de cartes de vœux (organisations internationales tsiganes - Henri Desroche et l'Université Coopérative Internationale...) des demandes de participation (exposition écologique de Lorient - exposition René-Guy Cadou à Nantes...) Nous l'utilisons aussi évidemment pour illustrer nos poésies, nos albums, notre journal, les lettres collectives et individuelles.

La Convention internationale des droits de l'enfant a été adoptée par les Nations Unies le 20 novembre 1989. J'ai participé, au nom de l'ICEM, aux réflexions des ONG lors de son élaboration.

Lorsque je suis nommé maître de conférences à l'IUFM des Pays de la Loire en 1991, je mets en place une recherche sur « Droits de l'enfant et règlements intérieurs » et j'accompagne la création de conseils d'enfants écoles dans des écoles nantaises. Dans ce cadre, j'anime plusieurs ateliers d'illustration des droits de l'enfant en utilisant la technique de l'encre-vapo.

II. « DROITS DE L'ENFANT ET ENCRE-VAPO » : UN ATELIER DANS UNE CLASSE

En novembre 1991, Jenny Desbois, institutrice pratiquant la pédagogie Freinet dans le cours élémentaire première année de l'école de Saint-Philbert de Grand-Lieu en Loire Atlantique, propose aux enfants de sa classe de travailler sur la Convention internationale des droits de l'enfant. Elle fait appel à l' « Inter-association de la région nantaise » qui s'est donnée pour objectif de faire connaître la Convention dans les écoles. Les droits de l'enfant, présentés par le dessin animé *Alice au pays des droits des enfants*⁴ ayant beaucoup intéressé les enfants, elle leur propose de dessiner les droits pour en faire une exposition.

Invité par le conseil de classe, je présente des créations à l'encre-vapo et comment notre atelier pourrait se dérouler. C'est décidé nous allons travailler ensemble ! Chacun choisit son droit et les crayons entrent en action. Mais il faut toute l'attention et le soutien de Jenny, en dehors des séquences d'atelier, pour que chaque enfant propose plusieurs projets dont nous retenons le plus original.

L'atelier « *encre-vapo* » peut commencer. Il faudra beaucoup de persévérance aux enfants dans des tâtonnements parfois laborieux avec des réussites mais aussi des échecs qui découragent. Nous avançons pas à pas : recherches graphiques à l'encre de chine, coloriage aux feutres avec des « familles de couleurs » et enfin la vaporisation qui va nous occuper plusieurs séances car c'est une technique nouvelle pour tous.

Mais au bout des efforts, l'exposition des créations ravit tous les enfants, même si l'expérience aidant, ils pourront aller encore plus loin dans la recherche des graphismes et l'harmonie des couleurs.

Au même moment, la revue *Tout l'Univers* lance un concours de dessins sur les droits de l'enfant. Je propose à la classe d'y participer mais il nous faut sélectionner dix droits fondamentaux et donc seulement dix dessins. C'est une obligation difficile à respecter dans une classe où la coopération et l'entraide ont remplacé la compétition.

Les dessins envoyés, chacun attend avec impatience le verdict du jury. Ce sera le premier prix, des livres et des cassettes de chansons.

Plus tard ces dessins seront publiés par la revue *Créations*⁵ et seront tirés en affiche par la maison d'édition PEMF.⁶

Le ministre de l'Éducation nationale et de la Culture, Jack Lang, ayant manifesté son attention aux droits de l'enfant, nous décidons de créer une affiche sur *le droit à l'éducation* que nous lui enverrons.

Après de nombreuses recherches, c'est le dessin de Julie qui est retenu.

Hélas, les enfants ne recevront pas de réponse du ministre !



Droit à la vie



Droit à la santé

⁴ *Alice au pays des droits de l'enfant (Dessin animé)*, PICHA Jean-Paul ; Idée originale : Agnès FICHOT, Scénario : Jean-François HENRY, Laurent RULLIER - Public : *Enfant 6-12 ans*.

⁵ *Créations*, Les droits de l'enfant, n° 66, décembre 1994, Janvier Février 1995, PEMF Mouans Sartoux 06376.

⁶ La Coopérative de l'Enseignement laïc (CEL) a été créée en 1928 par Freinet pour produire les outils et revues nécessaires à la transformation de l'école pour laquelle il militait avec ses compagnons. En faillite, elle a été rachetée, en 1986, par des enseignants de l'ICEM sous le nom de Publications de l'École Moderne Française (PEMF).



Droit à la famille



Droit à l'expression



Droit à l'éducation



Droit à une identité culturelle et religieuse



Droit à la protection contre le racisme et toutes les formes de discrimination



Droit à la protection contre l'exploitation dans le travail



Droit à la protection contre la guerre et la privation de liberté



Droit à la protection contre l'exploitation sexuelle et la maltraitance



Affiche
envoyée au ministre

Julie
Ecole Jean Rostand
Saint Philbert de Grand Lieu
Loire Atlantique

III. « DROITS DE L'ENFANT ET ENCRE-VAPO » A LA RIDEF 1992 DE POITIERS

Le séminaire de la FIMEM (Fédération internationale des mouvements d'École moderne), en 1991, à Vila Vicososa au Portugal, a pour thème « Les droits de l'enfant ». Responsable de la commission internationale « droits de l'enfant », j'y propose un atelier pour mettre en commun les expériences sur le droit de participation des enfants à l'école, dans la famille et dans la ville, menées par des éducateurs Freinet. Mais aucun participant ne s'inscrit.

Tenant compte de cette expérience, à la RIDEF (Rencontre Internationale Des Éducateurs Freinet) de Poitiers, en 1992, je décide d'associer *droits de l'enfant* et *initiation à une technique d'expression artistique*.

Au cours du « marché aux ateliers » proposé aux participants, je présente une exposition des dessins réalisés par les enfants de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu. Leurs couleurs éclatantes attirent évidemment l'attention et de nombreuses questions me sont posées tant sur la technique artistique que sur les objectifs et l'organisation de l'atelier.

EXPRESSION ARTISTIQUE ET DROITS DE L'ENFANT

Animateur : Jean Le Gal

Notre atelier a un double objectif :

1/ Connaître les droits de l'enfant inscrits dans la Convention Internationale et des moyens (vidéo et jeux créés par des organisations agissant pour ces droits) pour informer les enfants.

2/ En se mettant en situation d'expression graphique et picturale, créer des cartes, affiches,... sur ces droits en s'initiant à une technique que j'ai mise au point avec les enfants de ma classe : l'encre-vapo.

L'organisation de cet atelier sera décidée au départ au cours d'un conseil d'atelier : organisation du temps et de l'espace, responsabilités, projets collectifs et individuels...

Nous terminerons cet atelier par un bilan mais aussi par une étude des transferts possibles sur le terrain de chaque participant.

Le nombre de participants est limité à 15.

Douze participants s'inscrivent :

Diane ARMSTRONG	Canada	Sylvia HERZOG	Suède
Daniela BURGHELA	Roumanie	Karin JONSSON	Suède
Régina CHORN	Pologne	Gloria KIRINUS	Brésil
Candia Médina DIAZ	Espagne	Luc De MEULENAERE	Belgique
Barreto DOS SANTOS	Brésil	Rosa Maria SAMPAIO	Brésil
Léna HAGMAN	Suède	Johanna VAN DIGGELEN	Pays Bas

Démarrage et organisation de l'atelier

Dans une salle ensoleillée, ouvrant sur le parc, et décorée de nombreux dessins illustrant les droits de l'enfant, nous sommes treize pour cette première assemblée générale. Un tour de table permet à chacun de se présenter et de faire l'état des droits de l'enfant dans son pays. Neuf pays sont représentés : Belgique, Brésil, Canada, Espagne, France, Pays-Bas, Roumanie, Suède, Suisse. Je présente alors une vidéo sur les enfants de la rue au Brésil, diffusée par l'émission « Résistances ». Elle suscite des échanges intéressants car Rosa Maria est de Sao-Paulo et connaît bien la situation. Ensuite, nous regardons « Alice au pays des Droits de l'enfant ». Notre première rencontre se termine par un large échange sur la Convention internationale et sa connaissance par les enfants de chacun des pays.

Le lendemain matin, je présente la technique de l'encre-vapo et comment un tel atelier s'insère dans notre classe coopérative avec ses règles de vie, ses responsables et le traitement des dysfonctionnements. J'insiste sur la « part du maître » : exigence et recours-barrière.

Dans un grand calme, accompagné d'une musique douce, chacun cherche alors des graphismes qui illustrent le droit qui lui est apparu comme le plus important pour lui. Les tâtonnements sont parfois laborieux quand la création graphique n'est pas une voie d'expression habituelle.

Et c'est le moment de la mise en commun. Chacun présente son dessin et le pourquoi de son choix d'un droit de l'enfant.

« Mais qu'allons-nous faire ? Chacun va-t-il réaliser son projet ou allons-nous choisir un thème commun ? demande Sylvia. Je propose que nous nous réunissions en conseil pour décider de la suite que nous allons donner à notre atelier.

« Allons-nous travailler seulement pour nous ou essayer d'intéresser les autres participants de la RIDEF aux droits de l'enfant, en nous servant de nos créations ? » interroge Sylvia.

Après un échange intéressant sur la place de notre atelier dans la RIDEF et l'importance des droits de l'enfant dans la pédagogie Freinet, l'idée est retenue de tenter d'informer et d'intéresser les autres.

Mais comment allons-nous faire ? Une affiche ? Une fresque ?

Une proposition retient l'adhésion de tous : réaliser des silhouettes d'enfants découpées dans du carton fort, sur lesquelles chacun transcrirait ses graphismes.

Oui mais, la même silhouette pour tous ou chacun la sienne ?

Un vote majoritaire retient la 2^e proposition, les cinq minoritaires étant autorisées à créer la même silhouette.

Demain, nous commencerons donc par le découpage des silhouettes créées par chacun. Je me charge, auprès des organisateurs, de récupérer du carton fort et des cutters.

Pour terminer notre conseil, nous faisons le bilan de notre séquence de travail. Nous avons un passionnant échange sur la question de la procédure de décision dans un groupe organisé démocratiquement et le rapport de chaque participant à une décision collective. A la prochaine séance, nous démarrerons les projets de silhouettes et les recherches graphiques qui viendront illustrer le droit choisi. Puis ce sera le temps de la décoration et celui de la vaporisation.

Rosa Maria propose que chacun écrive le droit qu'il a choisi, dans sa langue, pour le journal de la RIDEF.

<p><i>Odirecto de viver em paz</i> Le droit de vivre dans la paix Rosa Maria- Brésil</p>	<p><i>Dreptul de a avea o familie</i> Le droit d'avoir une famille Daniela-Roumanie</p>
<p><i>Le droit de rêver</i> Gloria-Brésil</p>	<p><i>Rätten till ett lur utan svält</i> Le droit de vivre sans avoir faim Karin-Suède</p>
<p><i>Educar para ser feliz</i> Eduquer pour être heureux Candido-Espagne</p>	<p><i>Le droit à la protection contre la guerre et la privation de liberté</i> Lena-Suède</p>
<p><i>Het recht gelukkig te zyn</i> (Das recht, glücklich zu sein) Le droit d'être heureux Johanna-Pays-Bas</p>	<p><i>Nigdy Wojny Migdy Lez</i> Plus de guerres, plus de larmes Régina-Pologne</p>
<p><i>Le droit à la protection contre le racisme et la discrimination</i> Luc-Belgique</p>	<p><i>Recht auf Gesundheit</i> Le droit à la santé Silvia-Suisse</p>
<p><i>Le droit à la protection contre l'exploitation sexuelle et la maltraitance</i> Lucia-Brésil</p>	<p><i>Le droit à l'expression</i> Diane-Canada</p>

Les étapes de la réalisation

Le découpage des silhouettes



Lucia au découpage

Chacun ayant choisi le droit qu'il va défendre, esquisse un projet de silhouette et d'illustration. Lorsqu'il estime que son projet est satisfaisant, il le trace sur un carton et procède au découpage.

Le tracé du dessin et le coloriage



Sylvia et Rosa Maria en pleine recherche

C'est maintenant le temps des graphismes tracés à l'encre de chine et du coloriage.

Lorsqu'un des participants estime que sa recherche graphique est terminée, il lève la main et je me rends auprès de lui. A voix basse, nous étudions ensemble s'il ne serait pas possible d'apporter des affinements supplémentaires. Si nous pensons que la recherche est aboutie, alors je donne le feu vert pour passer à l'atelier des couleurs. Il y trouve une collection de feutres fin répartis dans des pots, avec des nuances qui permettent de riches créations.

Caches et vaporisation



Candido et Sylvia à la vaporisation

Après l'atelier des couleurs, voilà enfin le temps de l'atelier de l'encre-vapo attendu avec impatience.

Chacun compose ses caches : cartons découpés, feuilles cueillies sur les arbres, herbes... Puis il les dispose sur son dessin pour une première vaporisation.

Les joues se gonflent... et parfois l'encre ne sort pas !

Alors celui qui sait aide celui qui ne sait pas encore : « *peux-tu me prêter ton souffle, toi qui sais ?* »

Mais voici les œuvres terminées.
C'est le moment de contempler les créations puis de réunir le conseil.



La création de Candido

Conseil

Ordre du jour :

Impressions sur l'atelier

Renseignements techniques

Comment fait-on passer le message à la RIDEF ?

1. Impressions sur l'atelier

Régina a trouvé l'atelier calme et agréable. Elle pose le problème de la difficulté à trouver le matériel.

Sylvia a apprécié l'organisation rigoureuse de l'atelier. Elle demande s'il ne fallait pas poser, dès le départ, la question d'un projet du groupe.

Barreto a trouvé l'atelier très riche, elle aurait aimé plus d'interactions et d'entraide.

Rosa Maria a trouvé l'atelier parfait, avec des étapes bien organisées avec le vécu du conseil, des lois, des responsables, de la part du maître.

Dana pense au transfert de la technique. Elle fera une proposition à la prof de dessin de son école.

Lena a apprécié le calme. Elle fera un essai avec ses élèves pour faire connaître les droits de l'enfant.

Luc a pris beaucoup d'intérêt pour la technique et voit plus clairement comment faire dans sa classe.

Gloria, habituée comme autour de livres à travailler avec la parole, a découvert une possibilité nouvelle : le graphisme. Elle a trouvé l'atelier calme et très relaxant.

Candido a aimé l'atelier où on a su allier pratique et théorie, calme et communication, dans un groupe, où il a senti qu'on était bien entre nous. Cela a été très bon pour passer le temps en faisant une chose importante.

Diane a ressenti qu'il était important de parler des droits de l'enfant. Elle a maintenant une idée sur la façon de travailler, au niveau de son école.

Karin : I like very much.

Jean a beaucoup apprécié l'ambiance générale et l'attention de tous les participants. Il a pris beaucoup de plaisir à expérimenter l'encre-vapo dans un groupe d'adultes et il compte proposer cet atelier, en septembre, au prof de dessin de l'IUFM.

2. Comment fait-on passer le message à la RIDEF ?

Au fil des propositions, des décisions sont prises :

. exposer les silhouettes à l'extérieur dans un endroit où tous les participants s'arrêtent : près de la salle de restaurant ;

. construire un arbre des droits de l'enfant.

Qui sera responsable de l'accrochage ? Tous ceux qui seront libre l'après-midi.

Qui rangera le soir ? Dana et Diane.

Que ferez-vous de votre création après la RIDEF ? Les œuvres sont offertes à Dana et Régina qui ont souhaité les emporter.

Rosa Maria se propose pour être responsable d'un texte collectif dans le journal de la RIDEF, chacun rédigeant un message personnel dans sa langue.

Application des décisions



L'après-midi, hors atelier, une équipe prépare l'exposition.

Puis c'est la farandole des silhouettes, à travers le parc et les salles de restauration, au son de la clarinette. Et, enfin, l'accrochage dans le lieu repéré... et la satisfaction née de l'étonnement et des nombreuses questions posées.

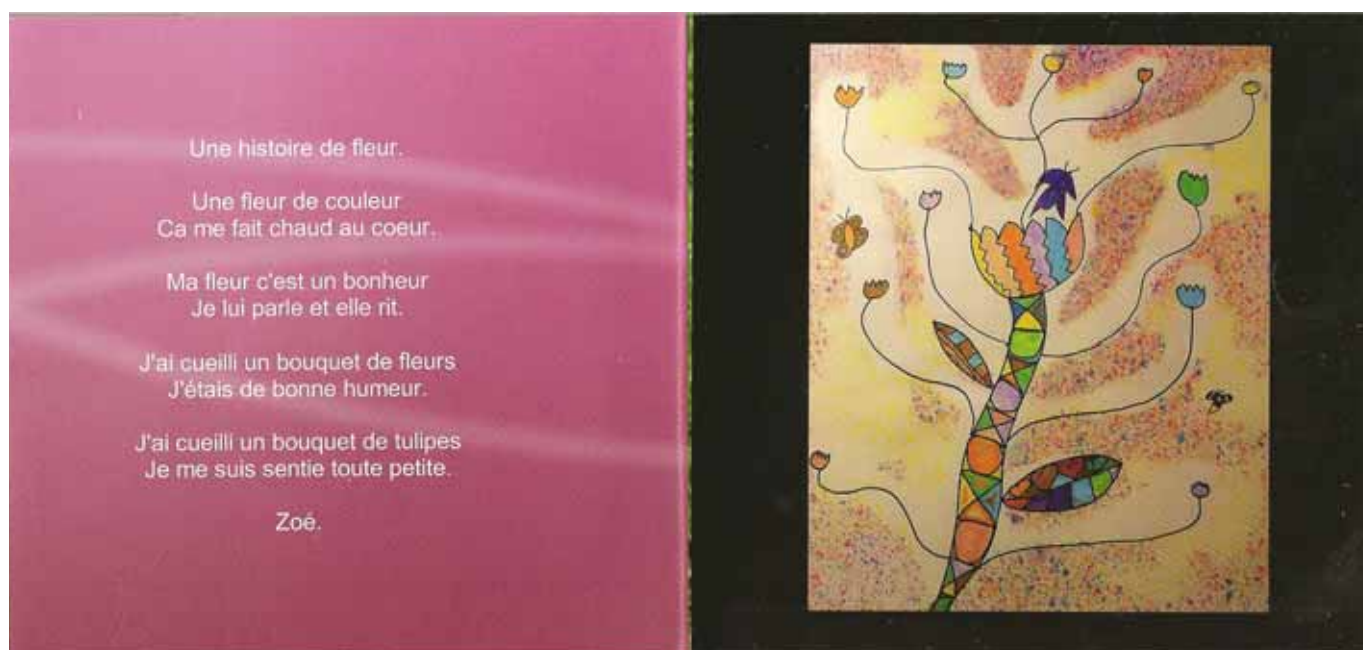
L'objectif est atteint !

IV. LA RIDEF 2010 A SAINT HERBLAIN EN LOIRE-ATLANTIQUE

Dessin libre et encre-vapo renaissent dans le Groupe Freinet 44

Dans le cadre des activités du Groupe Freinet 44, en 2007, nous créons un groupe de travail avec l'objectif de relancer dans les classes l'expression libre graphique et d'initier les enfants à la technique de l'encre-vapo. Nous réécrivons les écrits d'Elise Freinet sur le dessin libre et l'art enfantin et nous perfectionnons, au fil des tâtonnements, notre technique.

Cette initiative suscite des créations originales.



Album *Fleurs* - CE1 de La Chapelle sur Erdre - Eliane Valente.

Les enfants des classes participantes ayant bien maîtrisé la technique, nous décidons, en novembre 2008, d'illustrer les droits de l'enfant. Les nombreuses créations des enfants sont exposées au Salon national des apprentissages individualisés et personnalisés en mars 2009 et passent ensuite d'école en école.

Lorsque le projet de RIDEF 2010 se met en place, je propose à Virginie Douaglin et Eliane Valente, d'organiser un atelier long « Droits de l'enfant et Encre-vapo ».

Il s'appuierait sur notre expérience et permettrait aux participants :

- de s'initier à une démarche avec des enfants : de la connaissance des droits de l'enfant à leur illustration avec la technique de l'encre-vapo ;
- de mettre en pratique cette démarche pour sensibiliser les autres participants de la RIDEF aux droits de l'enfant reconnus par la Convention internationale.

Au moment de l'ouverture de la RIDEF, tout est en place. L'atelier est organisé, comme dans une classe, avec ses coins : recherche graphique et tracé des dessins à la plume ou au feutre noir indélébile, coloriage avec des pots de familles de couleurs, découpage des cartons et des caches avec une boîte lumineuse, vaporisation. Sur les murs, des dessins d'enfants à l'encre-vapo illustrent les droits reconnus par la Convention internationale. Des panneaux expliquent la découverte de la technique et les modalités de sa mise en œuvre. De nombreux livres sont exposés. Deux brochures seront offertes aux participants : le magnifique agenda 2010 des Francas, illustré d'affiches sur les droits de l'enfant, et la brochure *J'ai des droits* élaborée par la ville de Nantes.

Il ne manque plus que les participants.

Après la présentation, neuf participants s'inscrivent : Christina Björk Erlandson de Suède, Brahim Id Bouharia du Maroc, Dana Burghilea du Canada qui était déjà présente en 1992, Maitez Fernandez Campo d'Espagne, Ousseynou Diop du Sénégal, Papa Meïssa Hanne du Sénégal, Lydia Bamibane Kanfitine du Togo, Fidèle Kaboré Sambo du Burkina Faso, Antoinette Mengue-Abesso du Cameroun, Yacouba Ouedraogo du Burkina Faso.

Plus tard, Gisèle Efoüba Thérèse du Cameroun et Anaële Sourbès-Lapeyre de France viennent nous rejoindre.

Thyde Rosell participe à l'atelier des cartes et Véronique Decker passe la matinée du Forum avec nous



Enfants et adultes à l'atelier

Nous ouvriront aussi l'atelier, lors de deux ateliers courts, aux enfants de la colonie et aux participants désireux de s'initier rapidement à la technique.

Démarrage de l'atelier

Après que chaque participant se soit présenté, j'expose rapidement la technique de l'encre-vapo, sa découverte, les différentes étapes et les créations exposées. Virginie relate alors l'expérience qu'elle a menée avec les enfants de sa grande section maternelle. Elle décrit avec précision le processus qui a mené les enfants de la connaissance de leurs droits à leur illustration avec l'encre-vapo. (Pour plus d'informations voir Annexe 1).

Les échanges sur les droits de l'enfant sont lancés. Chacun parle de ses tentatives et des problèmes rencontrés.



Virginie montre une affiche des droits de l'enfant dont elle s'est servie.

Il serait important de consacrer du temps à la confrontation des expériences dans des contextes politiques, sociaux, culturels, pédagogiques, différents, pour mieux soutenir l'action des éducateurs Freinet pour la promotion des droits de l'enfant. Hier, Yacouba et Fidèle ont animé un atelier court sur la problématique des châtiments corporels à l'école primaire et vendredi, Antoinette, Lydia et Ousseynou relateront leur expérience de participation démocratique des enfants.

Mais il nous faut revenir aux objectifs de notre atelier.

Comment allons-nous nous organiser pour nous initier à la technique de l'encre-vapo, défendre les droits de l'enfant lors de la présentation générale des travaux des ateliers longs, accueillir des visiteurs lors du forum d'ouverture ?

Puisque le groupe a le pouvoir de décider, il nous faut une procédure de décision. Après débat, et faute de consensus, je tranche : ce sera provisoirement un vote à la majorité qui sera expérimenté quand il ne sera pas possible de trouver un accord. Nous pourrions remettre en cause cette procédure par une proposition au prochain conseil.

Je propose alors que chacun réalise d'abord une carte sur un petit format pour expérimenter la technique et l'organisation des différents coins dans notre salle-atelier. Au conseil, nous apporterons les modifications éventuelles nécessaires.

Que faire pour la présentation générale ? Après un débat animé, nous décidons, comme en 1992, de réaliser des silhouettes qui, après la présentation, pourront être suspendues à *L'arbre des droits de l'enfant*.

Chacun alors choisit le droit qu'il va illustrer.

Lors du Forum, les visiteurs pourront librement entrer dans l'atelier et nous questionner.

L'atelier peut démarrer.

La création des cartes

J'expose les différentes étapes, les règles techniques de fonctionnement des différents ateliers et de passage d'un atelier à l'autre. C'est maintenant le temps de l'expérimentation et des tâtonnements. Chemin faisant j'apporterai de nouvelles indications. Je donne à chacun une fiche-guide (annexe 3).



L'atelier de la création graphique

Antoinette, Brahim, Dana et Christina, plongés dans l'expression libre et la recherche graphiques : silence... concentration...

L'atelier du coloriage

Yacouba et Thyde, qui nous a rejoints à l'atelier pour une journée, s'appliquent. La couleur doit mettre en valeur les graphismes.



L'atelier des caches

Après le coloriage, c'est le moment des caches à la boîte lumineuse.

Maitez, par transparence, retrace les contours des graphismes. Elle va ensuite découper le carton et dans la boîte à vaporisation, elle protégera ainsi les graphismes de son dessin original.

Lydia à la vaporisation. Les joues se gonflent mais parfois l'encre ne sort pas du vaporisateur. Après plusieurs tentatives, c'est la réussite !



Et enfin c'est la présentation des cartes. Chacun tient à emporter sa première création mais il est cependant décidé de les laisser exposées pour les visiteurs du forum.

La réalisation des silhouettes

C'est le jour du Forum, chacun ayant son droit, nous allons cependant commencer la réalisation des silhouettes. Nous décidons que les deux côtés de la silhouette seront décorés.

Chacun s'applique à la recherche de son projet pendant que les visiteurs circulent, regardent, interrogent...

Anaëlle *Droit de vivre en enfant*
 Antoinette..... *Droit à une nourriture de qualité*
 Brahim *Droit à l'école*
 Christina..... *Droit d'être soi-même*
 Dana *Droit à la paix*
 Fidèle *Droit à la liberté d'expression*
 Gisèle *Droit d'avoir une famille*
 Lydia *Droit aux loisirs*
 Maitez *Droit à être aimé*
 Ousseynou..... *Droit à un environnement sain*
 Papa Meïssa *Droit à la santé*
 Véronique..... *Droit de participation démocratique*

Tracé de la silhouette



Lydia trace sa silhouette sur le carton en évitant les bordures trop compliquées à découper.

Découpage de la silhouette

Lydia et Dana au découpage sur la grande plaque de verre : tâche difficile !



Tracé des dessins



Yacouba en pleine réflexion. La recherche graphique est une affaire sérieuse ! Pas question de ratés, l'encre indélébile ne s'effacera pas.

Véronique trace ses graphismes sur sa silhouette et les textes sur le droit de participation démocratique des enfants :

. j'ai le droit de donner mon avis et de choisir, à l'école, dans la ville, en famille, au centre de loisirs ;

. j'ai le droit d'être associée aux décisions qui me concernent.



Coloriage de la silhouette



Ouseynou au coloriage. Deux ateliers sont proposés aux participants avec une riche collection de feutres répartis par couleurs.

Fidèle parfait le découpage.
Papa Meïssa et Yacouba colorient.
L'atelier est en pleine activité.



Après le coloriage, c'est le temps de la vaporisation : découpage de caches, recherche de feuillages ciselés, et vaporisation... mais nous sommes maintenant déjà des experts.

Après accord d'Anaële, chacun écrit son droit sur sa belle robe blanche que nous vaporisons ensuite.

Elle sera vendue aux enchères pour constituer une caisse de coopérative qui permettra d'acheter des vaporisateurs à envoyer à ceux qui n'en trouveront pas dans leurs pays. Ce sont les « Amis de Freinet » qui emporteront les enchères. Elle sera exposée au Musée Freinet à Mayenne.

Puis le conseil prépare la présentation lors de la séance générale prévue à l'emploi du temps de la RIDEF. Papa Meïssa jouera du djembé et chacun proclamera son droit.

Et voici venu le temps de la photo du groupe avec ses créations.





Anaëlle Droit de vivre en enfant



Antoinette Droit à une nourriture de qualité



Brahim Droit à l'école



Christina Droit d'être soi-même



Dana Droit à la paix



Fidèle Droit à la liberté d'expression



Gisèle Droit d'avoir une famille



Lydia Droit aux loisirs



Ousseynou Droit à un environnement sain

Papa Meïssa Droit à la santé



Véronique Droit de participation démocratique

Yacouba Droit à la protection contre le travail forcé

ANNEXE 1

L'ENCRE-VAPO ET LES DROITS DE L'ENFANT OU L'ENCRE-VAPO AU SERVICE DES DROITS DE L'ENFANT

Virginie DOUAGLIN

Quand j'ai accepté de participer à un groupe de travail sur la pratique de l'encre-vapo, j'espérais découvrir une technique, j'ai découvert aussi les droits de l'enfant, double enjeu qui s'est soldé par :

. L'apprentissage d'une technique exigeante : le graphisme

Avant de vaporiser, l'enfant doit d'abord développer sa création graphique, inventer, répéter avec soin, muni d'un bon feutre fin noir. Le dessin s'affine et se personnalise avec le temps.

Cette pratique a été utilisée dans ma classe de GS tout au long de l'année, elle répond à la découverte du graphisme vers l'écriture et permet aussi à l'enfant de finaliser ses représentations mentales. Les expressions graphiques expriment toujours un message dans le langage de l'enfant, ce message était transcrit en dictée à l'adulte sur le carnet de graphismes de l'enfant.

Les enfants s'entraînent aussi sur des supports qui favorisent l'art graphique : cercle, anneau, napperons, étoiles de papier ont été des supports riches en découvertes. Ils permettent aussi un réinvestissement des genres. Nous avons fait des recherches sur l'art graphique : certains dessins sont propres au style africain, polynésien, australien, propres à un artiste Klee, Kandinsky, propres à un élément architectural : grilles, plaques d'égouts. Des supports déjà existants qui ouvrent le regard.

Une fois les enfants à l'aise avec le dessin graphique on peut envisager de proposer une valorisation de leur production avec la technique de l'encre-vapo. C'est une démarche pour moi à enrichir avec un groupe d'enfants plus grands.

. La connaissance des droits de l'enfant

Une exposition, un livre documentaire, une affiche, des ateliers... les enfants découvrent qu'ils ont des droits. Ils balaient les droits propres à l'identité, au respect du corps, au respect de soi en tant qu'individualité... des droits qui font écho à chacun. Le bilan de chaque moment d'échanges sera souvent exprimé dans les dessins des enfants à un moment ultérieur. J'ai pu constater que les enfants avaient besoin de délais pour exprimer leur ressenti. La régularité du thème abordé est me semble-t-il un atout pour permettre à chaque enfant de découvrir la multiplicité des droits, la discussion autour du respect des droits dans un monde d'adultes et l'intégration de cette connaissance propre à chacun.

J'ai vu certains groupes très attachés au besoin affectif familial, droit d'être aimé, d'autres classes ont exprimé le droit de jouer avec l'expression de liberté et d'insouciance propre au monde de l'enfance, ceux-ci mêmes conscients du fait que leur parole n'était pas souvent entendue. La plupart des enfants étaient très touchés par le sujet, comme si le fait de connaître et de prendre conscience les conduisait vers une maturité réflexive et reconnaissait aussi leur statut particulier d'enfant. Il s'agit là d'un ressenti personnel.

Je dirais que ce travail nécessite donc plusieurs ouvertures, une régularité des échanges et de l'expression. On peut jouer ensuite à échanger les expressions entre classes afin de poursuivre et d'enrichir la réflexion. Comme l'expression libre, la correspondance, et d'autres activités, ce travail permet à chacun de se définir. Il est plus facile de savoir, quand quelqu'un exprime un manque de respect, à quoi celui-ci renvoie. Le vécu collectif va permettre aussi d'avoir un langage et une compréhension commune qu'il s'agira par la suite d'étendre aux expériences à venir des enfants.

Connaissance des droits de l'enfant



Les enfants lisent les droits de l'enfant illustrés par la classe de Saint Philbert de Grand Lieu.



Visite d'une exposition consacrée aux droits de l'enfant

Visite d'une exposition de photos consacrée aux enfants en Palestine



Recherche graphique et encre-vapo



Les enfants sont plongés dans leurs recherches graphiques : silence et attention...





Et maintenant place à la vaporisation !



D'abord la préparation des caches :
découpage de cartons et composition
d'herbes et de feuilles... Les
 tâtonnements vers la maîtrise
commencent.

Et c'est l'épreuve de la vaporisation
avec les sourires quand l'encre sort
du vaporisateur dès le premier essai
et les soupirs quand rien ne se passe.
Mais la réussite accompagnée ouvre
la voie des compétences durables.



ANNEXE 2

LE PSYCHO-GRAPHO-DRAME

Jean Le Gal

DU DESSIN LIBRE AU JEU DRAMATIQUE

En août 1959, le hasard des vacances me fait découvrir l'Ecole Freinet de Vence et la pédagogie Freinet que je ne connais pas. Je suis profondément touché par la richesse des créations artistiques des enfants. Je ne me lasse pas de regarder les grandes peintures d'Alain Gérard, les albums, les céramiques... Il faut que cette lumière entre aussi dans ma classe !

C'est pourquoi, dès la rentrée de septembre, je propose aux enfants de mon cours élémentaire première année de dessiner librement sur un bloc sténo et d'y écrire les histoires racontées par leurs dessins. Ces histoires sont ensuite lues au cours des séances consacrées aux textes libres.

Les graphismes s'enrichissent. L'idée me vient alors de proposer que, chacun à son tour, dessine au tableau. Dès le mois de janvier, je constate que certains enfants ne se contentent plus de quelques graphismes vite effacés dès leur réalisation mais sont très attentifs aux formes et aux couleurs qu'ils vont offrir à l'appréciation de leurs camarades, lors du bilan du soir.

Au cours d'un de nos conseils, je propose que celui qui a dessiné au tableau raconte son histoire et réponde aux questions que nous lui poserions. Dès la première séance, l'intérêt est grand. Les questions fusent. Le dessin est parfois complété au fil des réponses.

Elise Freinet, à qui j'ai décrit notre tentative, nous encourage. Elle considère que « *le dessin au tableau permet à l'enfant d'associer sa pensée à celle des autres* ».

La technique du « dessin au tableau » fait maintenant partie de nos pratiques.

A la rentrée, je la propose donc aux nouveaux arrivants de la classe.

Chaque jour, pendant son temps d'activités personnelles, un enfant invente une histoire derrière un volet du tableau, en utilisant les craies de couleur. A la fin de la journée, nous nous réunissons et c'est la découverte de la création que son auteur nous raconte. Peu à peu la technique se perfectionne. Un jour, je propose d'utiliser le jeu dramatique pour animer l'histoire, chaque auteur choisissant ses partenaires. C'est l'enthousiasme ! Les candidats se bousculent.

Je fais alors appel à Maurice Pigeon afin qu'il vienne voir quels développements nouveaux nous pourrions donner à notre technique. J'ai fait sa connaissance, au cours d'une réunion du groupe départemental, dans un atelier d'initiation à la gravure sur lino dont il est un grand spécialiste. Instituteur Freinet depuis 1933, il est aussi chargé de cours à l'université. Il a en effet présenté une thèse de doctorat d'université en psychologie, à l'université de Nantes, sur la dimension psychologique du dessin libre⁷. Durant sa longue carrière, il est demeuré passionné par le dessin d'enfant dans ses différents aspects : expression, thérapie, art. C'est donc la personne-ressource qu'il me faut pour aller plus loin dans ma réflexion.

Il assiste avec grand intérêt à une de nos présentations. Pour lui, la technique du dessin au tableau noir est une excellente idée. Elle relève par plus d'un point du psychodrame et ici, avec l'intervention du « chœur » et les réactions spontanées de l'auteur, se révèle une dynamique remarquable qui mieux encore que dans l'explication dialoguée « enfant-maître », sur un objet commun, le dessin, dévoile les tendances et la profondeur des thèmes psychologiques de l'inconscient de l'enfant. Dans le commentaire, comme dans les réponses aux questions, on retrouve les thèmes courants et les symboles connus. La psychanalyse s'y remue à l'aise. C'est aussi excellent sur le plan de la communication avec autrui, sur celui de la socialisation et du langage socialisé qui retrouve ses racines dans le langage gestuel exprimé par le dessin.

Mais il ne peut être question de jouer à l'apprenti sorcier en tentant de faire prendre conscience à l'enfant des problèmes que son expression libre révèle. Par contre, je dois prendre une attitude hypothétique, conjecturale, et vérifier si l'hypothèse que j'ai formulée se confirmera au cours des jours qui vont suivre.

Maurice Pigeon m'encourage donc à persévérer, à préciser au maximum mes notations et à approfondir mes connaissances dans les champs de la psychologie et de la psychanalyse.

A la fin de l'année, je tire de cette expérience, un bilan positif sur différents plans :

1. sur le plan graphique et pictural :

Chaque enfant a appris à varier l'échelle de ses graphismes. Les questions des camarades lui apportent des éléments nouveaux pour l'enrichissement de son dessin, comme d'ailleurs dans la pratique des mises au point collectives des textes libres, l'intervention des autres permet enrichissement et affinement de la pensée. Les dessins ne sont plus un assemblage de graphismes isolés mais des éléments réunis par une trame affective, comme le préconise Elise Freinet. Progressivement, au fil de notre maîtrise des couleurs, certains dessins deviennent des créations magnifiques mais hélas éphémères. Ils sont souvent repris sur des grands cartons dans notre atelier-peinture et quelques uns deviendront des tapisseries.

⁷ PIGEON Maurice, *Des mots pour le dire*, Nantes, CRDP, 1992.

2. sur le plan de l'expression orale et écrite :

Cette activité permet une socialisation de la pensée par des échanges au moment des présentations auxquelles participent très activement les enfants. Certaines histoires racontées, qui ont particulièrement intéressé le groupe, sont le point de départ de la création de contes collectifs.

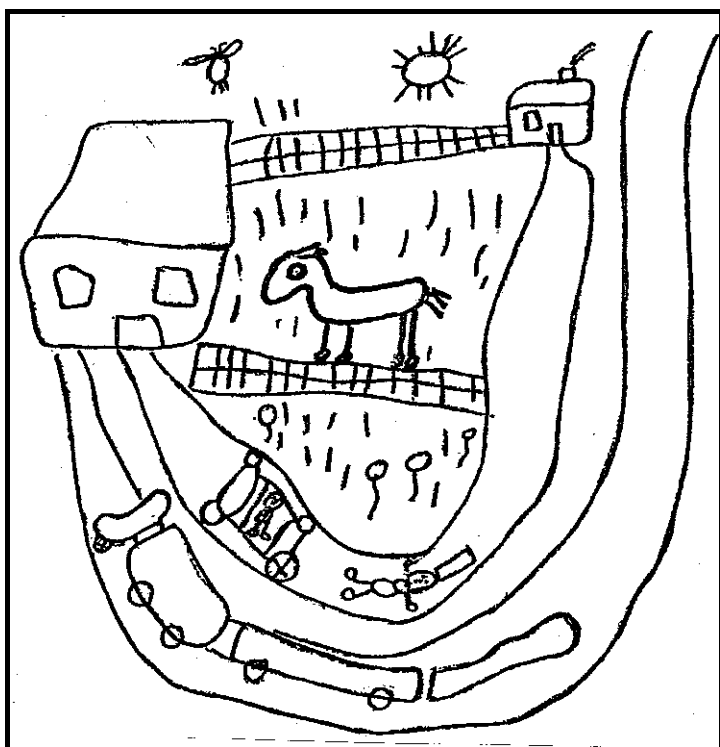
3. sur le plan psychologique :

Je connais le lien étroit entre l'affectivité et le dessin libre mais par le dessin au tableau, je pense que l'enfant se libère doublement de ses problèmes, d'abord par ses graphismes et ensuite par ce qu'il dit au groupe permissif et amical de la classe.

Durant l'année suivante, je continue cette expérience en restant en contact avec Elise Freinet et Maurice Pigeon. Pour illustrer la technique, je présente le dessin de Bernard car ce dessin réalisé au tableau sera ensuite repris par lui à l'atelier peinture. Sa création sera retenue par Elise Freinet dans son ouvrage *L'Enfant artiste*.⁸

Le dessin de Bernard

Bernard a 7 ans et 2 mois. Il est arrivé cette année au CE1 dans notre classe qui est maintenant un CE1-CE2, accueillant donc des anciens et des nouveaux. C'est un enfant d'une grande richesse intérieure qui se manifeste dans ses textes et ses dessins. Il semble vivre dans un milieu familial qui répond à ses besoins affectifs. Son père et sa mère sont calmes et tendres avec lui. Il a une sœur plus grande.



Bernard présente son dessin :

« Le petit gars est fatigué, sa maman ne le sait pas. Il est allé se coucher sur la route. Son papa va au chantier en voiture. Il s'amuse dans la voiture, il est couché. Il ne voit pas son petit gars, il va l'écraser. Le cheval est au papa, à la maman et au petit gars. Il a une écurie derrière la maison mais elle ne se voit pas. Il voudrait manger une fleur mais il ne peut pas car il se pique au fil de fer. Le train a déraillé. Il s'était arrêté à une gare. Le monsieur avait oublié d'arrêter son moteur. Les voyageurs sont montés et le train est parti seul. »

QUESTIONS

Q- Pourquoi il n'y a pas de carreaux à la maison ?

R- Le petit gars a cassé les carreaux.

Q- Le petit gars doit avoir froid sur la route ?

R- Non, il a ses habits.

Q- Il n'y a qu'une fenêtre à la deuxième maison ?

R- L'autre n'est pas mise, la maison n'est pas finie.

Q- La maman n'est pas contente que ses carreaux soient cassés ?

1. R- C'est pour ça qu'elle ne veut pas qu'il va se coucher et qu'il s'est couché sur la route.

Q- La voiture a une grande roue ?

R- Les autres sont à plat.

⁸ FREINET Elise, *L'Enfant artiste*, Cannes, Editions de l'Ecole Moderne, 1963.

JEU DRAMATIQUE

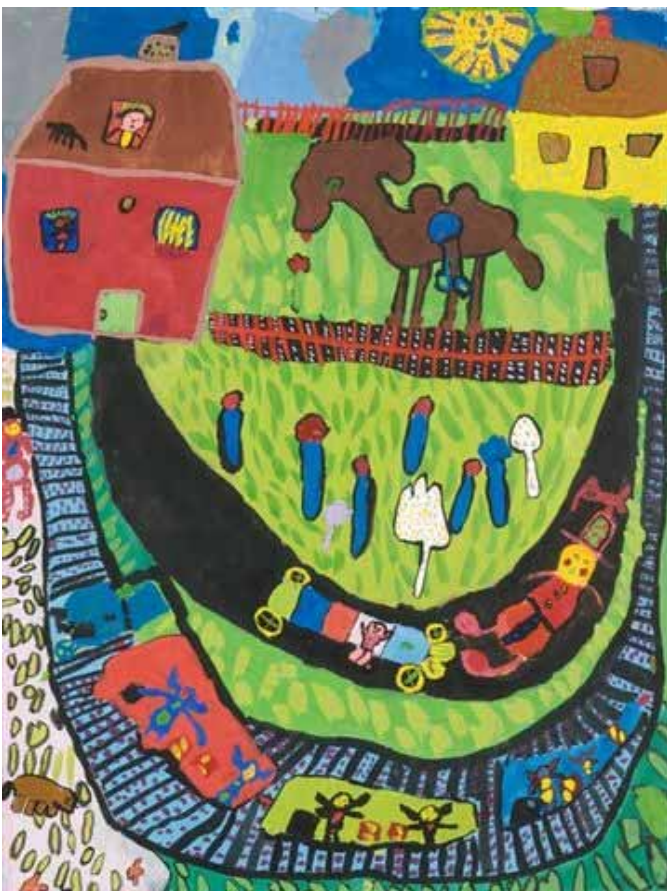
Bernard choisit d'être le petit enfant et il invite des camarades à jouer les autres personnages : la maman, le papa, le conducteur du train, le cheval. Le dessin du tableau devient une scène vivante riche d'échanges. Bernard en est le héros et il est ravi par les applaudissements des spectateurs.

RELATIONS AVEC LES PARENTS

A la suite de la présentation de ce dessin, j'ai un entretien avec les parents pour savoir s'il n'y a pas eu un heurt entre eux et Bernard. Ils ne voient aucun heurt, ni aucun changement dans l'attitude de Bernard, les jours qui ont précédé le dessin.

CREATION PICTURALE

Bernard va reprendre ce dessin à l'atelier peinture. Cette création a été offerte au Musée des Beaux Arts de Nantes, après l'exposition organisée par le groupe départemental en 1964.⁹



LE DESSIN AU TABLEAU DEVIENT UNE TECHNIQUE RECONNUE

Le Musée des Beaux Arts de Nantes, qui n'a pas oublié le magnifique ensemble artistique présenté lors du congrès international de l'Ecole moderne de 1957, me propose d'accueillir à nouveau dans ses murs, en juin 1964, une exposition des créations du Groupe départemental dont je suis le délégué.

C'est avec grand intérêt que les membres de l'assemblée générale accueillent cette proposition et il est décidé qu'il me reviendra d'organiser dans ma classe, à la rentrée 83-84, une journée consacrée à l'expression graphique et picturale. C'est une excellente occasion de soumettre, pour la première fois, à la réflexion de tous, nos essais de dessin au tableau, puisque les enfants du CE1, qui en ont l'expérience, seront encore présents dans notre CE1-CE2. L'après-midi, Michel Debiève, artiste nantais et gendre de notre vieil ami René Daniel, avec lequel notre class travaille, initiera les participants à diverses techniques artistiques.

⁹ LE GAL Jean, L'art enfantin au Musée des Beaux Arts de Nantes, *L'EDUCATEUR*, n°5, 1 novembre 1964.

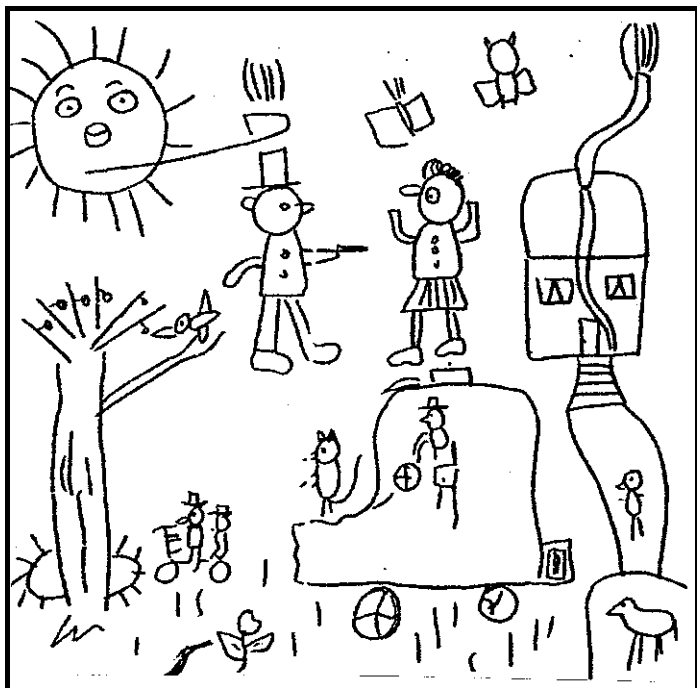
A la rentrée, je propose aux enfants un conseil extraordinaire pour organiser cet évènement : qui participera à cette journée d'activités ? Qui présentera un dessin au tableau ? Comment allons-nous disposer la salle pour accueillir les participants ? Qui animera la réunion ?

Paul, un ancien, se propose pour présenter un dessin qui sera suivi d'un jeu dramatique devenu maintenant traditionnel.

PRESENTATION DU DESSIN

Voilà le grand jour arrivé. Les nombreuses voitures occupent la cour. Les soixante « invités » sont installés un peu partout. Nous accueillons aussi Maurice Pigeon, le docteur De Mondragon, psycho-thérapeute, et l'inspecteur de la circonscription. Le journaliste prend des photos.

Paul ouvre le tableau. Un dessin riche en graphismes tracés à la craie de couleur nous apparaît. Le silence s'installe. Paul est le centre de l'attention. Il raconte.



Le papa du petit garçon veut tuer sa maman, alors le petit garçon (celui qui est sur la route) a mis le feu à la maison.

Son frère a mis des pointes pour crever les pneus de la voiture et il a pris la voiture. Il a emmené son chat, une valise et une tente. Il a mis une chaise pour s'asseoir. Il a fait un petit volant. Il a fait : tut ! parce qu'il avait devant lui des bohémiens qui avaient une trottinette. Ils vont manger des cerises. Le cerisier est au papa. Un oiseau voulait en manger.

L'escalier de la maison est tout cassé. Il y a des trous dedans. Les fenêtres sont en bois.

La vipère veut manger une fleur. Elle n'est pas contente parce qu'elle voit que le camion va l'écraser.

Le petit gars qui est sur la route va se marier avec la maman.

Dans le ciel se trouve une mouche. Autour de l'arbre, se trouve une grille pour empêcher les enfants de monter à l'arbre.

Immédiatement des mains se lèvent. Paul donne alors la parole à ses camarades. Le rituel est maintenant bien installé et maîtrisé.

Q -Pourquoi le papillon a une aile plus courte que l'autre ?

R -C'est le petit gars qui l'a coupée.

Q -Est-ce qu'il y a du feu dans la cheminée ?

R -Il avait mis du bois et une allumette et ça a pris. C'était un tuyau en fer tout cabossé.

Q -Pourquoi ont-ils volé une trottinette ?

R -Parce qu'ils avaient la flemme de marcher à pied.

Q -Pourquoi la voiture n'a pas de portes ?

R -Elle est fermée à clé pour que personne n'entre dedans.

Q -Pourquoi il y a un petit chat devant ?

R -Le grand gars a emmené le père chat car il aime mieux le père et il a laissé la mère.

Q -Pourquoi la maman a-t-elle les mains en l'air ?

R -Parce que le père a dit « haut les mains ! ».

Q -Pourquoi veut-il tuer la mère ?

R -Parce qu'il est méchant et qu'il est saoul. La maman avait mis du poivre dans son assiette.

Q -Le petit gars aime-t-il mieux son papa que sa maman ?

R -Le petit gars aime mieux la maman et le grand gars le papa.

Q -Pourquoi le papa a-t-il le nez rouge ?

R -Parce qu'ils ont froid.

Q -Pourquoi a-t-il emmené le chat ?

R -Pour qu'il fasse les commissions.

Q -Est-ce que le petit gars part aussi ?

R -Il reste avec sa maman.

Q -Le soleil va assommer le monsieur avec sa pipe ?

R -Non car elle est en bois.

Q -On dirait que le soleil rit ?

R -Non il pleure parce qu'il voudrait manger les cerises mais le papa ne veut pas. La dame a un oeil au « coquart » et des talons hauts.

Q -Que tient le papa à la main ?

R -Le papa a un couteau qu'il a pris à la maison. La dame ne s'est pas peignée ce matin, parce qu'elle avait peur que le feu prend dans sa jupe. C'était une jupe de mariage et le petit gars avait pris le costume de mariage de son papa. Le grand, quand il allait à l'épicerie avec son chat, il volait. Le petit chat disait au revoir et il volait aussi.

Q -Pourquoi la voiture est cabossée ?

R -C'est la voiture qui a tout pris. Elle voulait écraser les bohémiens. Il a été puni.

Q -Pourquoi le petit garçon a-t-il fait un petit volant ?

R -Parce qu'il était grand et prenait toute la voiture.

Q -Pourquoi le petit gars a-t-il voulu écraser les bohémiens ?

R -Parce qu'il ne les aime pas.

Q -Ta dame a les talons carrés ?

R -Parce que c'est un cordonnier qui les a faits et il les a mal faits.

Q -Pourquoi il n'y a pas d'herbe ?

R -Le monsieur a tout arraché l'herbe, il cassait les fleurs et les jetait à la poubelle.

Q -Son papa va gronder le grand gars parce qu'il a pris la voiture ?

R -Non, il est sourd, il n'entend rien.

Q -La dame a un grand nez, c'est parce qu'elle a menti ?

R -Non quand elle mange son nez grandit.

Q -Le grand gars va entrer dans l'arbre avec sa voiture. Il va prendre toutes les cerises ?

R -Le grand gars savait conduire, son papa lui a appris. Le petit gars ne sait pas, il voudrait bien apprendre.

Q -Pourquoi le papa a une culotte courte ?

R -Il a une culotte courte parce qu'ils sont pauvre. Ils aiment mieux acheter un camion et des jouets pour leurs petits enfants.

JEU DRAMATIQUE

Paul choisit ses partenaires et devant des spectateurs attentifs, les personnages de l'histoire s'animent, se parlent, créent de nouvelles relations. Paul est le petit gars. Puis, à la demande du docteur de Mondragon, je lui propose de choisir un autre rôle et d'autres partenaires. Il est maintenant le père... Nous venons de faire un petit pas vers le psycho-grapho-drame. Chacun est bien conscient que Paul, à travers la richesse de son imagination créatrice et de son histoire, nous a dévoilé des conflits, des angoisses, dont il sera nécessaire de tenir compte.

LE DEBAT

Après avoir reçu les félicitations des spectateurs, c'est le temps de la pause pour tous. Les enfants se mêlent aux adultes et répondent volontiers à leurs questions sur la vie de la classe, dont de nombreux éléments apparaissent sur nos murs. Notre petit journal se vend. Mais il est temps pour les enfants de rentrer à la maison. La fête est finie et le débat peut commencer.

Je connais la situation familiale de Paul mais il n'est pas question de la dévoiler. Le respect de l'intimité de l'enfant doit être préservé. La mésentente conjugale est très grave et le perturbe fortement. Son père boit, préfère son fils aîné et le rejette. Sa mère l'entoure d'une grande affection. Il lui est très attaché et a beaucoup pleuré à l'école maternelle. Il demeure très infantile et est très sensible à toutes les remarques que je peux lui faire. Son comportement parfois agressif lui attire souvent des critiques au Conseil. Même si nous comprenons ses problèmes, nous lui demandons de respecter les règles de vie commune.

Alors évidemment je m'interroge :

L'expression libre révèle les problèmes affectifs de l'enfant. Elle me semble lui permettre une certaine libération mais est-ce suffisant ? L'éducateur doit-il se donner des compétences pour mieux comprendre les problèmes révélés par l'enfant et agir en thérapeute ? Mais alors comment ?¹⁰

Pour Maurice Pigeon, le pédagogue doit rester un éducateur. Il doit rappeler les normes sociales à respecter dans le groupe, alors qu'un psychothérapeute, en entretien de tête-à-tête peut accepter des comportements parfois violents sans esprit normatif. Et il ne peut être question pour l'éducateur de faire prendre conscience à l'enfant de ses problèmes. Par contre, il doit le faire pour lui, sans en faire part à l'enfant, et émettre des hypothèses que ses observations confirmeront ou pas. Cela lui permettra d'avoir une « attitude thérapeutique ».

Le docteur de Mondragon pense que les textes libres, les dessins libres peuvent apporter au pédagogue une connaissance indispensable de l'enfant. Mais pour comprendre ce que l'enfant y projette (angoisse, sentiment d'échec, espoirs...), encore faut-il qu'il connaisse bien sa situation personnelle. La liberté d'expression enrichit l'enfant car elle lui permet d'extérioriser et de

¹⁰ LE GAL Jean, « Éducateur et/ou thérapeute ? Entretien avec Maurice Pigeon », *L'Éducateur*, n° 5, 30 novembre 1975.

matérialiser ses élans créateurs, ses choix. Elle contribue à lui donner confiance en lui-même. Mais elle n'est pas automatiquement un moyen de libération. Si l'enfant doit surmonter des obstacles psychologiques importants, elle n'est pas suffisante pour les lui faire franchir. Ils le seront souvent dans la mesure où le pédagogue, par sa connaissance personnelle de l'enfant, par l'interprétation de ses projections, pourra le guider individuellement, orienter ses choix, indiquer aux parents les conflits qu'il constate et, avec eux, chercher les moyens de les résoudre. C'est effectivement lui demander une tâche à laquelle il n'a pas été préparé. Il estime que les enseignants doivent apprendre à utiliser la psychologie pour épanouir tel ou tel enfant dont ils prennent en charge l'éducation et qui éprouve des difficultés conflictuelles. Il y a beaucoup à découvrir, à expérimenter sur ce plan dans le domaine pédagogique. Cette conception nouvelle de l'éducation, définie comme une hygiène mentale au lieu d'être un apprentissage, est au cœur du débat entre l'éducation d'hier et celle d'aujourd'hui.

La position du docteur de Mondragon nous interpelle. Après de nombreuses interrogations et échanges, les membres du Groupe départemental décident de poursuivre la réflexion. Nous ferons le point, avec sa participation, lors du stage du Château d'Aux en août 1965.

RELATIONS AVE LES PARENTS

Le dessin de Paul, ses réponses et le jeu dramatique confirment la situation relationnelle dans laquelle il se trouve au sein de sa famille. Au cours d'un entretien, sa mère insiste sur le fait que son mari rejette Paul et est plus attaché à l'aîné. Lorsqu'il est ivre, il la bat devant les enfants et la met à la porte de leur appartement. Pour compenser, elle entoure Paul d'une plus grande affection. Nous sommes d'accord pour penser que Paul est resté à un stade infantile et qu'il faudrait l'aider à le dépasser. Sa mère le poussera à aller jouer avec les autres enfants au lieu de rester avec elle jeudis et dimanches. De mon côté, je l'inciterai à participer plus activement aux jeux des garçons de la classe.

Nous nous rencontrons à plusieurs reprises pour faire le bilan de notre action qui s'avère très positive. Peu à peu, Paul devient plus autonome, plus actif, tout en continuant à aider sa maman dans les activités intérieures, ce qui est d'ailleurs une règle de vie adoptée par tous au sein de notre classe coopérative.

VERS LE PSYCHO-GRAPHO-DRAME

Etant particulièrement intéressé par l'orientation de notre action éducative proposé par le docteur de Mondragon, je sollicite l'avis de Freinet.

Freinet est « persuadé que l'expression libre est à elle seule thérapeutique : elle libère physiologiquement mais aussi en conséquence psychiquement. Des circuits qui se bloquent sont rétablis ». Il ne peut y apporter une explication scientifique mais « il suffit pour s'en convaincre de considérer à quel point les intéressés prennent un nouveau visage reposé et enhardi qui est bien la transcription physiologique de changements plus profonds intervenus ». Il hésite à conseiller aux éducateurs une action plus poussée. Pour ce faire, il faudrait « une longue et minutieuse préparation qu'on ne pourra jamais donner aux éducateurs ».

Or, au mois de décembre, cette opportunité m'est offerte. Maurice Pigeon et le docteur de Mondragon vont bientôt ouvrir, et diriger, le Centre Médico Psycho Pédagogique de Nantes. Une classe y sera annexée. Ils me proposent d'en être le responsable. Je pourrai y poursuivre librement mes recherches tant sur la dimension thérapeutique de l'expression libre que sur la dimension institutionnelle de la classe coopérative. Mais il me faudra pour cela être titulaire du Certificat d'Aptitude à l'Enseignement aux Inadaptés (CAEI). Or un centre de formation va s'ouvrir à Nantes en septembre 1964. Maurice Pigeon en sera le directeur. Les stagiaires pourront aussi suivre les cours du Certificat de psychologie de l'enfant et de l'adolescent à l'Université. Je disposerai donc d'une année entière pour me donner les compétences en psychologie de l'enfant, en psychopathologie et en psychanalyse qui me manquent. Parallèlement, je pourrai poursuivre la réflexion sur les institutions de la classe coopérative et sur l'autogestion dans laquelle je viens de m'engager.¹¹

A la rentrée 1964, je quitte donc ma classe d'école élémentaire où j'ai fait mes premiers pas dans la pédagogie Freinet, pour commencer une autre aventure. Mon nouveau chemin semble tout tracé mais il existe toujours des impondérables. Au cours du stage, j'apprends que la classe du CMPP ne sera pas créée. Je serai nommé en classe de perfectionnement à Rezé, dans l'école du quartier de Ragon qui accueille un grand nombre d'enfants du voyage.

Le stage me permet d'étudier le psycho-drame. L'ouvrage de Daniel Widlöcher¹² va me servir de référence pour faire évoluer, progressivement, notre technique vers le psycho-grapho-drame, dans de nouvelles conditions.

Ce sont maintenant des enfants de 10 à 12 ans, garçons et filles, en grand échec scolaire, dont j'ai la responsabilité. Le dessin libre avec son commentaire est très bien accueilli par tous. Je leur propose, très rapidement, de reprendre notre technique du dessin au tableau en le prolongeant par un jeu de rôle après le temps des questions-réponses.

Le « dessinateur » interprète d'abord, seul, celui qu'il voudrait être dans son dessin. Puis il change de rôle et invite des camarades volontaires à venir se joindre à lui. Parfois j'introduis un personnage nouveau.

¹¹ LE GAL Jean, *Le maître qui apprenait aux enfants à grandir. UN parcours en pédagogie Freinet vers l'autogestion*, Co-édition éditions libertaires, éditions ICEM, 2007.

¹² WIDLÖCHER Daniel, *Le psychodrame chez l'enfant*, Paris, PUF, 1962.

Daniel Widlöcher préconise que « lorsque dans une séance de psychodrame la situation imaginée est une situation stable, elle peut donner lieu à une véritable improvisation dramatique. Il faut alors prévoir ou imaginer en cours de réalisation un événement accidentel ou un conflit latent, qui déséquilibre la situation initiale ». Pour lui « souvent l'enfant chargé d'assumer le rôle parental ou un rôle symbolique voisin va représenter sans le vouloir ce parent comme il le voit et nous fournir ainsi une image significative de sa vision d'autrui... Plus un sujet se montrera capable d'assumer spontanément les rôles divers qui lui sont offerts mieux on pourra augurer de la souplesse de sa structure mentale, de l'absence de formations caractérielles rigides ou d'inhibitions névrotiques ». Daniel Widlöcher souligne que trois ou quatre séances de psychodrame permettent d'en savoir plus sur les attitudes de l'enfant et ses sentiments, que des entretiens ou une enquête minutieuse auprès de l'entourage.

J'observe avec attention les différentes séances afin de mieux connaître chaque enfant :

- quel rôle choisit-il ?
- comment le joue-t-il ? quels gestes significatifs, quelles attitudes lui servent à particulariser le rôle choisi ?
- quel rôle tient-il par rapport aux autres ? Est-il le meneur ? Est-il passif ?
- quand des adultes, et plus particulièrement le père et la mère apparaissent dans l'histoire racontée, quelle représentation en donne-t-il ?

Maurice Pigeon, avec lequel je me tiens en contact, pense « qu'une telle recherche n'est possible qu'à même la vie d'une classe Freinet. D'une classe où l'expression de tous et de chacun est sollicitée, acceptée, voire honorée. Une classe surtout dont le responsable s'est informé et formé au meilleur niveau en psychopédagogie. Car la quête prudente doit être maîtrisée dans son déroulement. Autrement dit, les interprétations ne sauraient procéder « à la sauvée », de manière irresponsable. L'adulte, consciemment ou non, joue un rôle normatif vis-à-vis des enfants d'une classe Freinet comme d'une autre. Mais ici, ils vivent leur enfance dans un dynamisme heureux ».

Pour lui, de nombreux ouvrages, depuis le début du siècle, ont analysé le dessin enfantin, mais seule sans doute, la pédagogie Freinet l'a éclairé d'un jour inhabituel du fait de l'expression libre, en dehors de toute situation systématiquement psychologique, au sein d'une classe coopérative.

Elise Freinet suit aussi de près notre expérience et me demande de la présenter dans *Art Enfantin*,¹³ en me centrant sur le cas d'une enfant aux riches créations qui lui ont permis d'être reconnue par le groupe et de s'ouvrir aux relations sociales. En voici un extrait :

« Aujourd'hui, présidente de jour, Aline a le privilège, tant envié et tant attendu, de partir à la conquête du tableau, c'est-à-dire qu'elle va pouvoir dessiner tout à son aise, en long et en large, au gré de sa fantaisie. Elle prend possession de toute la surface, sans aucune hésitation. La craie court et les solitudes se peuplent de graphismes. Cette impatience d'expression témoigne d'un besoin puissant qui a trouvé sa voie libératrice: trois petits cochons, une dame et son chien, une chèvre, les personnages du "drame" sont en place.

Et maintenant commence l'effort décoratif qui devra transformer le tableau en un ensemble de formes et de couleurs, plaisant à l'œil et propre à attirer les félicitations des camarades. Aussi Aline travaille-t-elle avec soin, s'éloignant parfois du tableau pour y jeter un regard critique ou pour solliciter l'avis d'un spectateur momentanément désœuvré.

Mais voici venue pour elle, l'heure de présenter son « œuvre » au « chœur » qui prend place :

- Oh! il est beau ton dessin !
- Tes cochons sont originaux.
- Ton soleil aussi.
- Tu aurais dû figoler ton arbre.
- Raconte-nous ton dessin.

Chacun est impatient de connaître le « thème » car, tout à l'heure, tous ces personnages figés vont devenir réalité et s'animer, au cours du jeu dramatique qui suivra le commentaire.

Aline hésite, elle a encore un peu honte d'elle-même devant cet auditoire pourtant amical et réceptif, elle rit pour cacher sa gêne, puis elle se décide :

« *C'est trois petits cochons qui se moquent d'une dame parce qu'elle n'a pas d'enfant. Ce sont des gendarmes. La dame n'a pas d'enfant parce qu'elle a son petit chien. Elle aime mieux son petit chien que les enfants. Une chèvre s'est cachée. Le soleil rit.* »

Comme lors de chaque séance, le « chœur » s'anime et entre le créateur et lui, naît un dialogue dynamique qui révèle, souvent mieux que l'explication dialoguée « enfant-maître », les tendances profondes de l'enfant:

- C'est beau !
- On dirait un poème.
- Tu pourrais le chanter.
- Mais pourquoi la chèvre s'est-elle cachée ?
- Parce qu'elle avait volé de l'or et les gendarmes la cherchent « de partout ».
- Pourquoi la dame n'aime pas les enfants ?
- Parce qu'ils sont embêtants, ils font que des bêtises et ils répondent à leur maman.
- Et les cochons comment ils s'appellent ?

¹³ LE GAL Jean, « Psychodrames quotidiens », *Art Enfantin*, n° 35-36, mai-août 1966.

L'échange se termine par une question devenue traditionnelle.

- Qui voudrais-tu être dans ton dessin ?

Quel rôle aura la préférence d'Aline ?

Celui de la dame qui n'aime pas les enfants et qui est peut-être l'image de sa mère ?

Celui du petit chien qui a la joie d'être l'objet d'un amour exclusif ?

Celui d'un gendarme, gardien de l'autorité ?

Celui de la chèvre, qui s'est mise en marge des lois de la société ?

Spontanément, elle choisit d'être la dame et, seule, devant tous, elle crée ce personnage en inventant les répliques et les gestes qui le définissent. Puis, elle anime un dialogue imaginaire, sa voix et son attitude variant suivant le rôle qu'elle interprète...

Mais le temps s'écoule trop vite à notre gré et je dois inviter Aline à choisir des acteurs parmi ses camarades qui attendent, impatients, les trois coups qui annonceront l'ouverture du psychodrame. Les mains se tendent :

- Moi ! moi !

- Je voudrais être un cochon !

- Et moi, le petit chien !

- Et moi, la dame... !

Point de convergence de toutes ces sollicitations, Aline se sent grandie mais aussi un peu débordée. J'interviens et les heureux élus peuvent prendre place dans notre espace conventionnel où, sans costumes, sans décors, sans artifices d'aucune sorte, ils vont devoir, à la manière des acteurs de Copeau, Brecht ou Pirandello, créer leur propre rôle à l'intérieur d'un thème commun.

Chacun participe pleinement à cette improvisation que j'arrête au moment où la tension devient trop forte. Nous examinons alors, ensemble, comment chaque personnage a été interprété. Le calme revenu, les acteurs changent. Aline, après avoir été la dame, puis le petit chien, se transforme maintenant en gendarme.

Hélas! Tout a une fin. Mais pourquoi regretter ? Demain, comme le souhaitait Moreno, auteur, acteurs et spectateurs s'évanouiront à nouveau dans l'émotion commune et renaîtra « le théâtre dans sa forme la plus pure, le théâtre du génie créateur, de l'imagination radicale, le théâtre de la spontanéité. »

ANNEXE 3

CREATIONS A L'ENCRE VAPO

Jean Le Gal

INTRODUCTION

Les créations à l'encre-vapo ont pour base le dessin d'expression libre au trait. Elles sont donc d'autant plus riches que les enfants ont déjà tout un ensemble de créations graphiques. Dans une classe, les enfants peuvent avoir un cahier d'expression graphique, sur lequel ils dessinent librement au trait, sans colorier, lorsqu'ils disposent d'un moment. Il est intéressant aussi de prévoir des temps de calme où chacun pourra dessiner ou écrire librement. Les enfants se servent d'un « crayon de bois », d'un crayon à bille ou d'un crayon feutre à pointe fine. S'ils savent écrire, ils racontent leur « histoire » par écrit, sous leur dessin ou sur une autre page. Les petits racontent et l'adulte écrit l'histoire. C'est ce que nous appelons le dessin-texte.

Pour Elise Freinet, il est important d' « *approfondir toujours le détail original dans le sens artistique. L'expression graphique, venue toujours en jet direct, peut atteindre chez l'enfant à une véritable originalité. N'est pas original le dessin qui est absolument réaliste. Le tout jeune enfant n'est du reste pas capable de reproduire objectivement les éléments qui le retiennent. Mais chez l'adolescent qui se fait une obligation de copier la réalité, le détail est de plus en plus rare* ».

Nous passons là de l'expression libre graphique à la recherche graphique.

Cette recherche permet aux enfants de se créer un « vocabulaire graphique » original. Il est possible de les aider en leur proposant d'imaginer des arbres, des oiseaux, des fleurs, des soleils, des animaux..., de leur faire observer la nature et des créations d'artistes, de constituer un répertoire de créations graphiques à la disposition de tous.

Pour l'enrichissement graphique des dessins, il est aussi intéressant de faire dessiner un enfant au tableau. En fin de journée, il raconte l'histoire à ses camarades qui le questionnent. Alors comme pour le texte libre, il est amené à enrichir son dessin original. A partir de cette technique du dessin au tableau, j'avais créé, avec les enfants de mon cours élémentaire, la technique du « grapho-psycho-drame » qui alliait dessin libre, jeu dramatique, psycho-drame.

L'ATELIER D'ENCRE-VAPO

Les différentes étapes des créations à l'encre-vapo demandent d'être menées dans le calme et l'attention. Il est donc important que les modalités d'exercice du droit à la parole et du droit de se déplacer soient bien précisées, que l'organisation matérielle soit bien adaptée, et que le passage d'une étape à l'autre soit bien connu de tous.

Pour éviter les perturbations, il est important d'avoir plusieurs lieux, chaque lieu correspondant à une étape de la démarche.

1. Elaboration d'un projet de dessin

Lorsque l'enfant veut aller à l'atelier d'encre-vapo, à partir de ses créations d'expression libre, il propose un dessin construit sur une feuille de brouillon, au format qu'il veut utiliser. Il doit avoir à sa disposition des feuilles de différents formats et des crayons.

Lorsqu'il pense avoir terminé, l'adulte voit avec lui son dessin et éventuellement lui demande de retravailler certains détails ou d'enrichir son « histoire ». Ensuite il lui donne une feuille de papier couché au format qu'il a choisi (une carte bristol s'il s'agit de créer une carte postale).

2. Création et recherche graphiques

Dans l'atelier de création graphique, l'enfant dispose de feutres noirs indélébiles (fins et moyens). Il reproduit alors son dessin soigneusement en étant attentif au trait. Puis il travaille chaque graphisme en recherchant des motifs originaux.

Il présente sa création à l'adulte qui pourra demander d'aller plus avant dans la recherche graphique, puis donnera le feu vert pour passer à l'atelier coloriage. Dans cet atelier il est intéressant d'offrir aux enfants, s'ils manquent d'inspiration, la possibilité de consulter un album contenant des créations graphiques d'enfants et d'artistes.

3. Coloriage

Dans l'atelier coloriage, il dispose de feutres fins de couleur, réparties dans des pots séparés : jaune, bleu, rouge, vert, marron, gris... Il est important d'avoir une grande variété de nuances dans chaque pot. dans sa recherche La consigne qui permet une plus grande richesse du coloriage est de travailler comme pour un vitrail.

4. Vaporisation

C'est le moment le plus délicat car la moindre inattention peut détruire tout le travail de création antérieur. Il est donc important que l'atelier soit bien organisé. Au cours de nos rencontres, nous mettons d'ailleurs en commun les difficultés rencontrées et les trouvailles de chacun que ce soit au niveau de la démarche ou des outils. Il est préférable qu'un seul enfant soit présent à cet atelier.

a) Organisation de l'atelier

Le matériel

Le matériel peut évidemment être différent de celui qui est proposé ici. Nous continuons à rechercher ensemble, des vaporisateurs plus fonctionnels pour les petits, des tubes et porte-tubes, des techniques pour les caches....

- *Encre colorex* :

L'encre aquarelle de PEBEO est celle qui nous a donné le plus satisfaction. Nous avons apprécié sa lumière, son rendu velouté et ses aplats parfaitement unis. Nous l'utilisons pure.

Nous travaillons avec les 3 couleurs primaires rouge magenta, bleu cian, jaune primaire.

Dans une première étape, nous utilisons directement ces 3 couleurs, sans procéder à la recherche de nouvelles teintes par des mélanges. Ensuite, quand les enfants seront devenus plus compétents, nous leur apprenons à créer des couleurs.

Les outils divers et les mains peuvent être nettoyés à l'eau savonneuse.

Pour éviter une trop forte altération des couleurs au fil du temps, les dessins à exposer peuvent être protégées par un

Vernis anti-UV.

Par souci d'économie, il est préférable d'acheter le plus grand flacon.



- *Vaporisateurs à vernis*

Nous utilisons des vaporisateurs à vernis qui permettent de souffler avec la bouche. Mais nous sommes à la recherche d'autres vaporisateurs qui soient plus simples d'emploi et plus hygiénique pour les enfants.

Pour travailler avec seulement les encres primaires, il est nécessaire d'avoir trois vaporisateurs. Il est important qu'ils vaporisent finement l'encre colorex.

Il sera aussi nécessaire d'avoir à disposition un fil de fer pour les déboucher.

- *3 compte-gouttes* : 1 par couleur (bouchon pour mettre des gouttes dans le nez par exemple)

- *3 pots en verre* (type pot à yaourt) qui serviront de réserve de couleur pour éviter d'aller puiser directement dans les flacons, sinon il arrive des accidents : mélange de couleurs dans les flacons : le jaune devient vert par exemple.

- *3 petits flacons* pour poser les compte-gouttes.

- *3 petits tubes avec un support*

- *Du carton à découper, des ciseaux, des herbes et des feuilles pour les caches.* Des caches peuvent être aussi fabriqués spécialement avec du carton fort découpé avec des ciseaux ou un cutter. IL faut éviter de vaporiser de l'encre sur le dessin colorié. Seul le fond est concerné.

- *Des buvards* pour sécher lorsque l'enfant a projeté trop d'encre.

- *Une caisse en carton* dans laquelle l'enfant pose le dessin à vaporiser, ceci pour éviter de projeter de l'encre sur les tables.

b) Démarche proposée

1. Préparer les caches : les caches doivent protéger le dessin déjà réalisé. Pour les autres espaces restant, mettre des feuillages, des formes diverses
2. Prendre 3 ou 4 gouttes d'encre rouge avec le compte-goutte et les mettre dans le tube à essai
3. Remettre le compte goutte à sa place dans son petit flacon
4. Prendre le vaporisateur correspondant à l'encre rouge et vaporiser légèrement en soufflant
5. Remettre le tube et le vaporisateur à leur place
6. Recommencer la même opération avec l'encre bleue
7. Enlever tous les caches et voir l'effet produit
8. Remettre des caches en laissant découvert ce qui doit être vaporisé en jaune
9. Vaporiser à l'encre jaune pour terminer
10. S'il y a trop d'encre, sécher avec le buvard